

Introduction

Le Conseil de développement de la métropole de Rennes est associé de longue date au processus d'élaboration et au suivi du Plan Climat Air Energie territorial de Rennes Métropole, et plus largement aux enjeux et projets liés aux changements climatiques et aux impacts sociaux liés.

Entre 2023 et 2025, le groupe-projet [« transition climatique »](#) au Codev a donc orienté son programme de travail pour alimenter les réflexions et décisions politiques en lien avec l'élaboration du Plan Climat 2025-2030 (voir tableau page 11).

Le Codev est composé de représentants d'organisations du territoire, acteurs de la société civile, et de citoyennes et citoyens volontaires. Espace d'échanges et d'intelligence collective, la mission de ce lieu de démocratie locale est de contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques métropolitaines, et d'être acteur du débat métropolitain. Plus d'informations sur le Codev : www.codev-metropolerennes.bzh

Cet avis est issu d'une lecture partagée du PCAET arrêté, et de discussions collectives de membres du groupe-projet « transition climatique » au Conseil de développement de la métropole de Rennes.

Sommaire

Introduction.....	1
I - Avis des membres Codev sur le document « Notre PCAEt, notre PACTE », arrêté en conseil métropolitain du 30 janvier 2025.....	2
A) Les marqueurs de ce plan climat vus du Codev :.....	2
B) Propositions d'ajouts ou de compléments :	3
C) Conclusion de l'avis sur le document principal et ouverture.....	6
II - Avis des membres Codev sur les fascicules : focus sur les plans d'actions	7
A) Lecture partagée du plan d'action atténuation	7
B) Lecture partagée du plan d'action adaptation	8
C) Lecture partagée du plan d'action qualité de l'air.....	9
III – Association fructueuse du Conseil de développement à l'élaboration et à la concertation autour du Plan Climat (2023-2025)	10
Contributions du Codev à l'élaboration et à la concertation autour du Plan Climat de Rennes Métropole (2023-2025)	11

I - Avis des membres Codev sur le document « Notre PCAEt, notre PACTE », arrêté en conseil métropolitain du 30 janvier 2025

A) Les marqueurs de ce plan climat vus du Codev :

- un PCAET clé de voute du projet métropolitain : une excellente nouvelle
« le PCAET, notre PACTE »
- Des inégalités de responsabilité soulignées dans le document, un choix politique fort
- L'importance donnée à la justice sociale dans ce PCAET
- Un modèle de ville archipel réaffirmé
- Le sérieux de la construction de ce plan qui transparait avec la mise en œuvre de diagnostics préalables à la mise en place d'un plan d'actions, avec des partenaires tels que l'Audiar, Air Breizh,..
- Facteur clé de la réussite de ce Plan : l'« Agir ensemble »
 - o Illustration via la conversation croisée en début de Plan Climat, entre Monsieur Dehaese, Vice-président de Rennes Métropole chargé de l'Energie et du Climat, Hélène Cloitre, de l'association Séisme, Delphine David, pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, et Dominique Chuffart, président du Conseil de développement jusqu'en mai 2025
 - o Voir les propositions de synthèse issues des travaux Baromètre Climat du Codev, illustrant le rôle à jouer de chacun (ci-dessous)
- Un plan climat qui prend en considération les enjeux également au-delà de la décarbonation (eau, sol, biodiversité...)

Les membres du Codev ont travaillé entre 2020 et 2021 sur les objectifs de développement durable et évoquaient l'intérêt d'une vision territorialisée des enjeux, prenant en compte l'ensemble des limites planétaires tout comme le socle social minimum nécessaire pour un espace juste et sur pour l'humanité : la théorie du Donut. [Voir l'article](#)

Projet Baromètre Climat au Codev en 2024 :

Via les résultats du Baromètre Climat, amendés par les échanges en atelier « météo de l'engagement » à la Conférence Locale du Climat, le collectif Codev a recueilli les préoccupations et retours terrains de plus de soixante représentants d'organisations du territoire :

- Voir l'[article consacré](#) au Baromètre Climat
- Voir le [reportage vidéo](#) réalisé par l'université Rennes 2, partenaire du projet
- Synthèse en un tableau de l'atelier « météo du Climat » faisant suite au Baromètre :

L'action	<i>Où Rennes Métropole devrait s'impliquer</i>	<i>A mener de manière mutualisée entre organisations</i>
Mobilité	Encouragement à l'utilisation des transports en commun (parcours, aide financière voire gratuité...)	Encouragement à l'utilisation du covoiturage
Performance énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Aides techniques sur travaux de rénovation (monter des dossiers, trouver les aides possibles) • Ilots et réseau de fraîcheur urbaine • Développement EnR mutualisées 	Coworking sur des sites neutres en carbone
Ressources et déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation avec d'autres structures pour favoriser le réemploi des déchets • Réduction ou réorientation des consommations 	Manque de stratégie sur déchets industriels, R&D
Communication sensibilisation	Documentation formation sur les enjeux de la transition écologique	Ludification des pratiques de transition : concours, remises de prix, challenges

B) Propositions d'ajouts ou de compléments :

1) Sur la trajectoire « vers la neutralité carbone »

- Il serait souhaitable d'arriver à différencier les émissions entre activités individuelles privées et activités de production
 - Associer les émissions du tertiaire (secteur actuellement associé aux logements, dans l'angle « bâtiment ») aux émissions liées à l'activité de production
 - Différencier mobilités liées à l'activité de production, et mobilités personnelles. Y inclure également les mobilités de transit.
 - Mettre plus en évidence les liens production et consommation : Expliciter les responsabilités de production, puis les responsabilités de consommation
- Par obligation réglementaire, le PCAET intègre dans la trajectoire modélisée uniquement les gaz à effet de serre (GES) directs. Or, si on regarde les bilans des entreprises, pour la plupart, au moins 80% des GES sont dans le scope 3 (c.a.d. émissions indirectes : achats, services, fret, déplacement domicile-travail, utilisation des produits vendus). Il en est probablement de même pour la Métropole : la réflexion sur la neutralité carbone va dans le bon sens pour intégrer les émissions indirectes, mais le sujet reste donc ouvert.

2) Sur la justice sociale : des préoccupations partagées

- Quid de l'équité de l'accès aux réseaux d'énergies renouvelables et de transports : nous n'avons pas tous accès aux mêmes opportunités ...
 - proximité ou non des infrastructures de transports en commun,
 - proximité ou non pour les réseaux de chaleur ou les boucles d'autoconsommation collective
 - Accès à des logements récents équipés de solaire thermique
- La compatibilité du projet métropolitain avec la réalité sociale et les préoccupations du plus grand nombre (précarité économique, fracture numérique, sécurité, accès à l'éducation citoyenne, ...) : l'acceptabilité des projets et des ruptures proposées est encouragée mais les moyens pour y arriver restent encore à préciser.

NB : les membres du Codev contributeurs à la rédaction de cet avis soulignent la pertinence de la campagne d'affichage récente « on a tout pour demain » à destination du grand public, qui va dans le bon sens.

- Quid des publics précaires, notamment étudiants ?

Quelques constats et propositions du groupe « précarités de jeunes » ([plus d'informations ici](#)) :

- Problématiques de santé mentale pouvant être liées à l'écoanxiété
- Mettre plus en valeur les systèmes de collecte et de distribution alimentaire et informer plus les jeunes sur les solutions envisageables, en lien avec la réduction du gaspillage alimentaire « Renforcer l'information sur les Too good to go »
- Développer les initiations au vélo comme solution de transport accessible, pour retourner vers l'emploi, avec WeKer
- lutter contre l'habitat vétuste et les bouilloires thermiques

- Réflexion sur l'habitat intergénérationnel à développer, en travaillant à la fois l'accueil des jeunes, dans un contexte de tension très forte sur le logement, et l'habitabilité des logements des aînés, manquant de ressources ou de moyens pour améliorer le confort thermique de leurs biens immobiliers.

3) Sur les transformations sociétales et économiques à mener :

- Disposer d'une projection en cas d'inaction sur la question économique, ou comme facteur limitant l'action (hausse des assurances, difficulté à emprunter par exemple)
- Une mise en discussion de l'impact réciproque de l'attractivité sur l'enjeu Climat.
 - Quelles actions pour faire face à la densité de population au regard des ressources disponibles ?
 - Approuver l'installation d'une activité économique en fonction des ressources disponibles (à l'exemple de la ressource « Eau » dans le SCoT en cours de révision) ?
 - Vers un rééquilibrage économique entre territoires de proximité?
 - Quelle ambition d'autonomie alimentaire du territoire ?
 - Quid de l'attractivité climatique de la Bretagne plus généralement ?
- Interrogation sur la capacité à faire sur la rénovation des bâtiments, des logements : rythme actuel trop lent pour atteindre les objectifs

« Cela va vite dégringoler sur les entreprises. Le coût de construction va augmenter en flèche : prise en compte des sols perméables, panneaux solaires, économie d'énergie... Qui paye, comment rénover l'existant ? Pourquoi ne pas proposer un prêt à taux 0% ? »

 - Réinterroger la façon dont on s'organise pour faire ensemble, en coopération, dans des projets de rénovation, côté professionnels comme particuliers
- Des attentes de précision également sur le « Mieux se déplacer »
 - Question de la gratuité pour tous, ou à défaut pour des publics spécifiques : peut-on avoir une lisibilité des éléments de réflexion décisionnels sur ce sujet ?
 - Mobilités actives : un sujet d'intérêt pour de nombreux membres du Codev
 - Mobilité domicile-travail vers des lieux d'activité hors Rennes
- Creuser la disponibilité future des énergies alternatives et leurs impacts sur le modèle :
 - Coût des solutions retenues sur les infrastructures existantes et sur la fiscalité, compétition ou origine des sources primaires pour les Enr par exemple.
 - La compétition sur la biomasse et ses différents usages est assez peu évoquée (Bois chauffage et autres usages du bois + santé de la forêt française - ou encore, la biomasse pour le biogaz sera-t-elle importée ou produite localement sur des terres dédiées initialement à l'alimentation ? ...
 - Comment est pris en compte le cycle de renouvellement de la biomasse sur Rennes Métropole ? Exemple de la biomasse pour alimenter les réseaux de chaleur ?
 - La limitation des volumes de déchets et le recyclage sont-ils des menaces pour les unités de valorisation énergétiques qui alimentent les réseaux de chaleur urbains ?

4) Sur l'agencement des politiques publiques entre elles

- Une interaction forte entre le PCAET et d'autres documents de la Métropole, comme avec le Plan Alimentaire Territorial (PAT), le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan de Déplacements Urbains (PDU) : veiller à bien faire les liens à ces autres politiques publiques tout au long du document, voir des rappels synthétiques de leurs contenus phare.
- Quelle articulation avec les autres échelles territoriales, départementales, régionales ? Par exemple la mobilité ?

Des évolutions notables depuis 2018 et la dernière expression du Codev sur le Plan Climat

Depuis 2018 et l'expression du Codev sur le projet de Plan Climat précédent, le contexte général a beaucoup évolué (crise Covid, sécheresse de 2022, inondations début 2025, coût de l'énergie...) et les prises de conscience des effets du dérèglement climatique se sont amplifiées. Côté collectivité, le projet de Plan Climat en est d'autant plus ambitieux. Les membres du Conseil de développement notent la prise en considération de nombreuses préconisations du Codev dans ce nouveau PACTE.

Sur la trajectoire

- Un document plus travaillé, et donc plus appréhendable par les citoyens, pour en faire une véritable trajectoire désirable.
- la vision/ le projet territorial explicités
- une vision plus qualitative des enjeux énergétique et climatique,
- Un volet adaptation désormais présent
- Harmoniser les objectifs et les hypothèses dans les différents documents de planification de la Métropole (PDU, PLH, PLUi, PCAET...).
- Des changements sociétaux et culturels nécessaires qui sont formulés et affirmés dans ce plan climat
- un cap ambitieux et nécessaire, malgré des plans actions qui restent à préciser (cf points d'amélioration cités dans cet avis du Codev)



D'autres propositions formulées par le Codev dès 2018 sont encore à affiner dans la version arrêtée du PCAET 2025-2030

- Une approche toujours par secteurs en lien avec les compétences de la collectivité : proposition de les mettre en lien avec le type d'activités économiques
- Une vision territorialisée des enjeux Energie Climat en prenant en considération les ressources disponibles sur le territoire, à l'exemple de ce que travaille le projet de recherche Iris-E avec son Donut Lab, pour construire un Donut territorial [Plus d'informations](#)

Sur la mobilisation

Une réelle montée en charge de Rennes Métropole sur la mobilisation des habitants, des acteurs économiques, institutionnels et associatifs, et des communes par rapport au Plan Climat précédent. Des moyens ont été déployés par la collectivité, et le Codev y a été pleinement associé.

- Ambitions de mobilisation des habitants et acteurs explicitées, et différenciées (sensibilisation et changement de paradigme pour les habitants, responsabilisation et passage à l'action pour les acteurs économiques)
- Pilotage et animation fléchées et suivies de moyens
- Axe « mobilisation » transversal aux autres axes thématiques du plan climat

Remarques complémentaires :

- un plan d'action « mobilisation » par publics, souvent isolés les uns des autres. L'expérience de l'atelier « regards croisés » pendant la concertation élargie autour du Plan Climat, visant élus, acteurs locaux et habitant, est donc à poursuivre et déployer
- beaucoup de sollicitations de participations citoyennes : mieux travailler ensemble entre communes et Rennes Métropole, pour faciliter la mise en œuvre des projets citoyens
- inciter et soutenir toujours plus les mobilisations collectives et d'intérêt général, dans une logique de Santé Commune (Santé publique, santé sociale, santé des milieux naturels)

C) Conclusion de l'avis sur le document principal et ouverture



Les membres du Conseil de développement expriment leur satisfaction sur le contenu et les avancées permises par ce projet de Plan Climat Air Energie territorial, faisant Projet de Territoire, et remercient par avance les élus et services de la collectivité pour la prise en considération des propositions d'amélioration formulées dans cet avis.

La volonté de clarifier et d'illustrer est très visible dans ce document qui est très bien fait. La densité de l'ensemble des pièces et des 70 pages du document de synthèse « Notre PACTE », nécessiterait une médiation par publics, pour donner envie d'en savoir plus (podcasts...).

Les plans d'actions montrent des grandes mailles de la mise en action et seront à préciser dès que possible sur les six années que dure le Plan Climat (voir partie suivante). C'est lorsque les actions deviendront concrètes que le Plan Climat jouera véritablement son rôle de projet de territoire.

Ce PACTE s'appuie par ailleurs sur la notion de bifurcation pour exprimer la nécessité et l'ampleur des transformations à venir.

La partie « Faire ensemble » y fait référence, et comporte également, entre autres, une mention d'un Donut territorial, et serait à développer largement (vision « du local au global », évaluation globale notamment).

De même, les contributeurs du Codev sont favorables à l'emploi du terme « renoncement », qui n'est pas neutre, mais revêt une nécessité vu les réalités actuelles et les projections climatiques à venir.

Performance, résilience, ou robustesse : utiliser l'un et/ou l'autre de ces termes sont des choix à faire et assumer.

De même, le rapport au temps va être largement réinterrogé dans les années à venir, vers un ralentissement choisi ou subi des modes de vie, impactant également la manière dont les habitants et acteurs appréhenderont et vivront leur territoire (prise en considération du temps du vivant, des générations passées et futures, etc.).

Enfin, deux éléments d'incertitude persistent :

- Le contexte national / extraterritorial : acteurs divers - en premier lieu l'Etat - ne détricotent pas tout ce qui a pu être fait jusque-là,
- La volonté des acteurs associés à la démarche de Plan Climat de s'engager, et plus globalement des citoyens.

Sur ce sujet, la nouvelle plénière du Conseil de développement pourra s'impliquer et jouer son rôle en fonction des moyens et énergies disponibles.

« Il y a un grand Si pour que tout ceci (et notamment les actions d'atténuation) soient menées à bien. »

II - Avis des membres Codev sur les fascicules : focus sur les plans d'actions

Neuf documents complémentaires, approfondissant les différents volets du PCAET, sont disponibles.

Les membres du groupe « transition climatique » ont fait le choix de se concentrer surtout sur les trois plans d'actions.

Plusieurs questionnements sur la mise en œuvre ont d'ailleurs été exprimés dès la lecture du document « Notre PCAET, notre PACTE » : Comment accompagner les bifurcations obligatoires ? vers qui et vers quoi ? Comment les différentes actions se combinent ? et quels sont leurs impacts positifs, comme négatifs ? Quelles mesures détaillées sont prises pour inviter les plus grands contributeurs aux GES (acteurs économiques, populations les plus aisées en général) ? Quelle nature et profondeur de ces mesures ? Quels modes d'organisation pour atteindre les objectifs pour « agir ensemble » au-delà de la sensibilisation ? Quelles seront les capacités financières mobilisables ?

Sur l'ensemble des trois plans d'action, les contributeurs du Codev proposent dans une version future de ces documents, de préciser :

- des échéances sur des actions et/ou objectifs simples et réalisables,
- des indicateurs avec codes 3 couleurs (rouge, orange, vert) pour identifier l'avancement dans la mise en œuvre (non –réalisé, partiellement réalisé, réalisé)

A) Lecture partagée du plan d'action atténuation

1) Points positifs sur la forme de ce rapport

- **tableau d'indicateurs de suivi**, même si pour le moment il n'est pas très lisible. Tableaux d'indicateurs qui n'existent pas pour les plans d'action adaptation et qualité de l'air, ce qui serait à améliorer
- **Fonctionnement en « actions en cours ou déjà initiées » puis « actions nouvelles »**, qui permet de bien se repérer dans ce plan d'action atténuation (tout comme dans le plan adaptation)
- **Encadrés rappelant le diagnostic, l'objectif et l'indicateur** (cf. 2.1 Mieux se déplacer, p. 15 par exemple). Très pratique, permet de vite se remettre dedans.

2) Propositions d'amélioration

- Rappeler la référence aux autres documents de politique publique pour avoir des indications plus détaillées (exemple de la partie « se nourrir » avec le PAT).
- Proposer un tableau récapitulatif « en bref » à la fin de chaque sous-partie, afin que le lecteur puisse repartir avec les messages clés ?
- Présenter au lecteur les objectifs de réductions des émissions de GES par secteur, sous la forme d'un graphique. Plus globalement, ajouter des graphiques/infographies simples qui aideraient à se repérer
- Plus généralement, appliquer la méthode Facile à Lire et à Comprendre à ces plans d'action
- Homogénéiser la mise en page, la police, la visualisation du sommaire pour faciliter la cohérence entre les documents. Les 3 fascicules « plan d'action » ne suivent actuellement pas le même type de plan (ce qui faciliterait la lecture transversale et la compréhension globale pour un projet) et tous n'ont pas d'indicateurs de suivi.
- Parler investissements et non pas uniquement coûts : la bifurcation nécessite des réorientations des budgets et des investissements dans cet objectif (formulation positive), et non des coûts « en moins » (formulation négative). Dans d'autres termes, avoir le coût final des actions, avec prise en compte des bénéfiques, économies réalisées à terme.
- Préciser les engagements pris par Rennes Métropole, en étant plus concret
Exemple : « Faire connaître et rendre plus accessible l'offre de consommation durable sur le territoire »
 - o quels sont les projets en cours ?
 - o combien de moyens vont être alloués ?
 - o Y aura-t-il des appels à projets correspondants ?
 - o etc.
- Pousser à des mobilisations inter-acteurs pour faire effet levier

3) Questionnements restants :

a. sur la structuration choisie : Intersectoriel ou par secteur d'activité ?

La rédaction actuelle en intersectoriel favorise une mobilisation dans une démarche systémique.

Si le lecteur s'intéresse à un secteur d'activité donné, il doit se référer à différentes parties du rapport pour trouver son compte. Exemple pour l'agriculture : il faut regarder 2.4 Se nourrir et 3.3.2 Adapter les pratiques agricoles aux enjeux de transition climatique.

Proposition : faire une synthèse par secteur d'activité de manière complémentaire

b. Sur la place de l'avion dans le plan climat ?

Ce mode de transports est cité 2 fois seulement.

Même si ce sont les chambres de commerce qui portent et soutiennent les aéroports, ce sujet mériterait d'être explicité, tout comme la position politique de la métropole sur ce sujet

B) Lecture partagée du plan d'action adaptation

1) Points positifs :

- Un volet du plan climat nouveau par rapport au Plan Climat précédent, et attendu
- Un plan d'action ambitieux et qui donne envie d'en savoir plus

Un étonnement : Question de la planification non présente dans le plan d'action

2) Propositions d'amélioration sur le fond

- Développer des points d'eau en ville, en gardant une vigilance sur les risques de diffusion de vecteurs de maladies comme les moustiques. La brumisation se développe et répond en partie à l'enjeu de limiter les eaux stagnantes. Etre néanmoins attentif à la mal adaptation.
- Lever certaines interdictions des architectes des bâtiments de France : double vitrage dans le centre ancien, végétalisation, etc.
- Eau : le volet eau du plan d'adaptation focalise sur l'eau potable alors qu'il n'existe pas de chiffres sur les volumes prélevés directement dans le milieu naturel pas les acteurs économiques (industries, data centers, agroalimentaire, agriculture et élevage...). Ces prélèvements ont souvent un impact direct ou non sur la ressource. Nombre de captages étant à sec certains étés, le réseau d'eau potable est la solution de repli. Un objectif de déploiement de dispositif de comptabilisation des volumes sur les prélèvements directs devrait être affiché.

Quelques débats ont par ailleurs eu lieu lors de la rédaction de cet avis sur :

- les objectifs sur l'eau : pas encore assez ambitieux ?
- les toitures blanches : quel entretien pour maintenir dans le temps la couleur ?

3) Proposition d'amélioration sur la forme

- Comme dit précédemment, les 3 fascicules « plan d'action » ne suivent actuellement pas le même type de plan (ce qui faciliterait la lecture transversale et la compréhension globale pour un projet) et tous n'ont pas forcément d'indicateurs de suivi.
- Document avec 4 niveaux de subdivision, plus austère que les autres documents, suivre la trame du PACTE pour faciliter la lisibilité de ce document
- Ajouter un résumé de chaque partie des différents axes d'adaptation
- Concrétiser la mise en œuvre, le « comment ? »
 - o Exemple de la « mobilisation des citoyens », ou de la « végétalisation sobre »
- Dégager des points essentiels des nouvelles actions
- Intégrer l'aspect budgétaire

4) En conclusion :

- Un volet indispensable du Plan Climat
- Un document récent, qui sera à approfondir par la suite

C) Lecture partagée du plan d'action qualité de l'air

5) Points positifs :

- **Une politique publique sur la qualité de l'air ambitieuse, qui permet aux habitants**, que ce soit à l'échelle de la métropole ou dans les quartiers prioritaires, d'être **exposés à des concentrations respectant les valeurs réglementaires actuelles**, à l'exception d'une centaine de personnes habitant à proximité d'axes à fort trafic.

6) Impact des décisions nationales ?

Un plan d'action drastique pour réduire définitivement les journées avec des pics de pollution . Les contributeurs du Codev s'inquiètent de l'impact de la suppression des ZFE décidée au national sur ces ambitions en matière de qualité de l'air, et incitent Rennes Métropole à maintenir ses ambitions sur ce sujet.

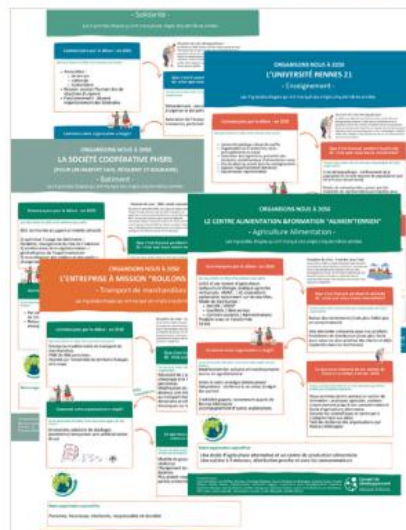
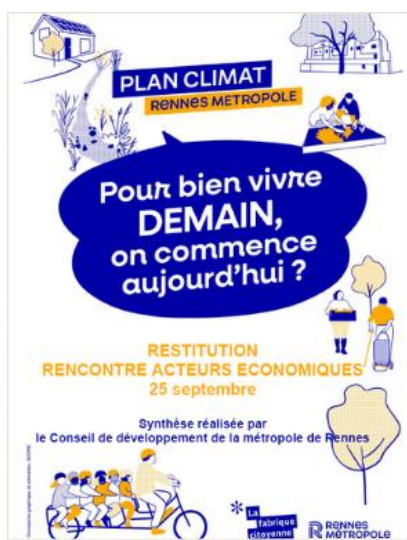
III – Association fructueuse du Conseil de développement à l’élaboration et à la concertation autour du Plan Climat (2023-2025)

Le groupe-projet « transition climatique » au Codev a été associé de manière soutenue et régulière aux différentes étapes d’élaboration et de concertation du Plan Climat : voir tableau ci-contre et encart ci-contre. L’ensemble des membres du groupe de travail et du Bureau s’en félicitent. Cette qualité de travail est appréciable avec les élus et services de la collectivité.

Cela représente, pour les 18 acteurs locaux investis dans le groupe « transition climatique », plus de 900 heures de bénévolat depuis début 2023 sur les sujets climat.

Espaces et temps d’échanges réguliers auxquels ont été associés des membres du Codev :

- Participation des copilotes « transition climatique » au Comité de pilotage du Plan Climat, sur invitation de la collectivité. Cela a permis d’appréhender plus précisément l’avancement de la structuration puis de l’écriture de ce document, les méthodologies choisies, la stratégie de mobilisation.
- Invitation aux ateliers métropolitains et Conférences Transitions organisés par Rennes Métropole
- Concertations : relais des informations aux membres Codev pour diffusion dans leurs réseaux



Légende : Rapport d’étonnement sur la Conférence Locale du Climat 2023, Restitution de la rencontre « acteurs économiques » du 25 septembre 2025, Baromètre Climat, Atelier « organisations 2050 » à la Conférence Locale du Climat

Comment les membres du Conseil de développement ont produit cet avis

- Premier trimestre 2025 : mise en ligne de l’ensemble des documents arrêtés par la collectivité
- 2 avril : réception de la lettre de sollicitation (en annexe)
- 22 avril – Séance 1 : diffusion d’une grille de lecture partagée
- 29 avril – participation à un atelier métropolitain dédié au Plan Climat

// installation de la nouvelle assemblée plénière du Conseil de développement 2025-2029

- 22 mai – participation à la conférence locale du Climat, présentation du Plan Climat en plénière
- 26 mai – séance 2 : retours sur les lectures partagées et premiers échanges
- 24 juin – séance 3 : derniers retours et finalisation de l’avis

Contributions du Codev à l'élaboration et à la concertation autour du Plan Climat de Rennes Métropole (2023-2025)

Processus d'élaboration du Plan Climat par Rennes Métropole : les grandes étapes vues du Codev	Principales échéances et temps forts auxquels les membres du Codev ont été contributeurs	Programme de travail du groupe « transition climatique » au Codev
Début 2023 : Lancement du processus d'élaboration	Mars 2023 : réunion « transition climatique » en présence du Vice-président chargé de l'énergie et du Climat	
<p>Délibération de lancement</p> <p>Sept 2023- jan 24 : Diagnostic, Diagnostic Vulnérabilités</p> <p>Jun 2023 : Séminaires de pilotage « chantiers Plan Climat »</p> <p>Novembre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention des élus sur le Plan Climat, - Baromètre des perceptions des transitions 	<p>Expression d'un intérêt des membres Codev sur le volet adaptation du Plan Climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation de 4 membres Codev à un atelier Vulnérabilités du 12 mars 2024 à destination des acteurs locaux ○ Webinaire Codev dédié au diagnostic Vulnérabilité le 27 juin 2024 <p>4 avril 2023 : Conférence Locale du Climat (CLC) 2023 « urgence climatique : que sommes-nous près à changer ? »</p> <p>Jun 2023 : atelier 16 juin 2023 « post-CLC » avec les acteurs volontaires</p> <p>Déc 2023 : point copilotes Codev / Vice-président Climat Energie à Rennes Métropole sur les attentes réciproques</p>	<p>Printemps 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'une grille d'analyse en vu d'un rapport d'étonnement - Après la CLC : production du rapport d'étonnement <p>2023 : Rapport d'étonnement du Codev sur la Conférence Locale du Climat 2023</p> <p>Automne 2023 – printemps 2024 : projet Baromètre Climat en partenariat avec l'université Rennes 2</p>
<p>Février-Avril 2024 : concertation resserrée</p> <p>Printemps 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trajectoire « Plan Climat » - Stratégie Adaptation <p>14 mai : atelier métropolitain « jeu sérieux » sur la trajectoire</p> <p>22 mai 2024 : Séminaire élargi « Trajectoire »</p> <p>20 juin 2024 : débat d'orientation en conseil métropolitain</p>	<p>16 avril 2024 : Conférence Locale du Climat 2024 « Plan Climat : quel chemin prenons nous ? »</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation d'un atelier « météo du Climat » en écho au Baromètre Climat mené par le Codev en 2024 auprès d'acteurs économiques et associatifs, en partenariat avec l'Université Rennes 2 	<p>2024 : Regard du Codev sur la Conférence Locale du Climat 2024</p>
<p>16 septembre – 20 octobre 2024 : concertation élargie</p>	<p>Automne 2024 : contributions à la concertation élargie</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation de membres Codev aux ateliers « croisements des points de vue » à Chantepie et Saint Gilles, et facilitation d'un groupe d'échange par la salariée AUDIAR chargée de mission pour le Codev ○ Atelier « acteurs économiques » du 25 septembre 2024 : relais, participation et synthèse disponible sur la page dédiée « plan climat » de la fabrique citoyenne 	<p>12 novembre 2024 : remise d'une note sur le projet d'orientations du plan Climat</p> <p>Novembre 2024 : Lancement du cycle « organisons nous à 2050 »</p> <p>Voir l'article de synthèse du cycle « organisons nous à 2050 »</p>
	<p>Dominique Chuffart, président du Codev entre 2021 et mai 2025, interviewé dans la Conversation croisée au début du document PCAET, pour illustrer le « faire ensemble »</p> <p>2 avril : sollicitation du Codev pour un avis sur le PCAET à l'occasion de la consultation publique</p> <p>22 Mai 2025 : CLC 2025 « Plan Climat : un PACTE pour le territoire »</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation d'un atelier Codev « À quoi ressembleront nos entreprises, associations, organisations en 2050 ? » 	

Les membres du Codev contributeurs à la rédaction de cet avis :

Copilotes : Julia Denantes (Les Shifters Rennes), Yohann Rech (Université Rennes 2), Christian Desbois (Eau et rivières de Bretagne)

Participants : Isabelle Combastel (EDF), Jean Pascal et Monik Clappier (ARMEC), Daniel Dein (Assia Réseau Una), Denis Lemele (Coorace), Patrice Barbel (Université de Rennes), Claire Hardy (citoyenne volontaire), Stéphanie Geron-Blay (SensiTic), Maxime Dupont (Alternatiba), Mickael Paty (Associaion Route du Meuble), François Gabet (Enedis), Ludovic Jouan (Purple Pepper)

Validation par le bureau Codev du 16 juin 2025

Retrouvez
l'actualité
et les travaux
du Codev

www.codev-metropolerennes.bzh

Lettre d'infos : abonnez-vous !

 Suivez-nous sur nos réseaux

 02 99 01 85 16/17